

Madame ; Monsieur

Vous êtes invité(e) à effectuer votre inscription administrative à l'ENSAPVS pour l'année 2021-2022.

Veuillez respecter les étapes d'inscription :

1^{ère} étape : obligatoire avant l'inscription en ligne

- ❑ **Attestation CVEC** : la Contribution Vie Etudiante et de Campus d'un montant de 92 euros (tarifs 2021/2021, susceptibles d'évoluer), doit obligatoirement être payée en ligne avant de vous inscrire.

Vous devez obtenir une attestation d'acquiescement via le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Les étudiants boursiers en sont exonérés mais doivent obtenir l'attestation d'acquiescement via la plateforme dédiée.

2^{ème} étape : inscription en ligne sur la plateforme TAIGA

(<https://etudiant.archi.fr/>) :

1. Création de votre compte

1- Pour définir votre mot de passe veuillez suivre la procédure "envoi mot de passe" à l'adresse :

<https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?nwppw&ce=pvds>

Entrez votre identifiant (cf étape en dessous)

Un courriel va être envoyé l'adresse mail personnelle que vous avez indiquée dans votre dossier, contenant un lien d'activation et un mot de passe provisoire.



2- Après avoir suivi cette procédure d'activation, allez à l'adresse :

<https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?ce=pvds>

Votre login:

Votre mot de passe : mot de passe provisoire reçu lors de l'étape 1. Dès lors vous pouvez accéder à l'onglet "Personnel -> Données personnelles" de votre portail TAIGA. Vérifiez en bas à

gauche que vous êtes bien situé(e) en 2020-2021 (cf image ci-dessous)



Veuillez vérifier attentivement les informations concernant votre état civil dans l'onglet coordonnées personnelles, qui doit obligatoirement correspondre à la graphie indiquée sur votre pièce d'identité.

Veillez également renseigner les onglets représentant légal (merci de bien indiquer les catégories socio-professionnelles des deux parents *cf dossier d'inscription*), et situation année antérieure.

TAIGA v1.10.4

Données personnelles
Fichiers personnels

Évaluations
Personnel

2020-21

PERSONNEL -> FICHIERS PERSONNELS v1.10.4 Test Profil

Déposer un fichier

Catégorie de fichier -- [sélection...]

- inscription - Avis de Bourse 2019_2020 : insérer votre avis conditionnel 2019/2020
- inscription - CVEC : La Contribution Vie Etudiante et de Campus d'un montant de 92 euros, doit obligatoirement être payée en ligne avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur. Vous devez obtenir une attestation d'acquiescement via le site <http://cvecetudiant.gouv.fr/> à partir du 1er juillet. Les étudiants boursiers en sont exonérés mais doivent obtenir l'attestation d'acquiescement via la plateforme dédiée.
- inscription - diplôme baccalauréat : veuillez déposer ici votre diplôme du baccalauréat ou relevé de notes au format pdf
- inscription - dossier : à remplir électroniquement et à déposer ici
- inscription - engagements : Le document « engagements étudiant » complété et signé.
- inscription - identité : Veuillez déposer ici votre pièce d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour) au format pdf
- inscription - Notification de Bourse conditionnelle : Déposez ici votre notification de bourse conditionnelle
- inscription - photo : veuillez déposer une photo d'identité au format jpeg < 300 ko
- inscription - RIB : Le RIB doit impérativement être à votre nom

2- Vous devez nous fournir au format pdf les documents suivants et déposer le fichier demandé dans la rubrique « Personnel » « fichiers personnels »:

Tous les fichiers sont à soumettre sous le format nom.prenom.categorie_fichier (ex : dupond.jean.CVEC). Les documents en langue étrangère doivent être traduits.

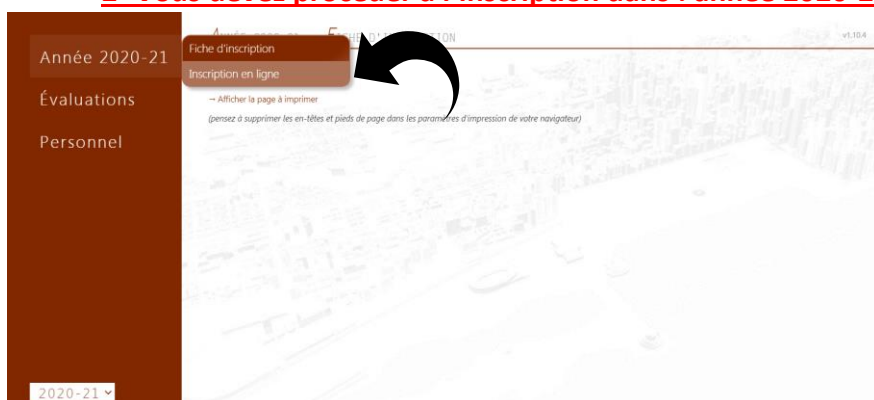
- Dossier d'inscription à [télécharger ici](#) à remplir électroniquement, à insérer dans [inscription - dossier](#). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].dossier
- Attestation CVEC à insérer dans [inscription - CVEC](#). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].cvec
- Le document « engagements étudiant » complété et signé, à [télécharger ici](#) à insérer dans [inscription - engagements](#). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].engagements
- Diplôme du baccalauréat (ou équivalent) à insérer dans [inscription - diplôme baccalauréat](#) Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].bac
- Le cas échéant, le diplôme d'entrée en équivalence à insérer dans [inscription - diplôme – autre](#) Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].diplome-autre

- ❑ Une pièce d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour) à insérer dans [inscription - identité](#) Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].identité
- ❑ Une photo destinée à la carte d'étudiant(e) au format .jpeg (taille inférieure à 300 ko) dans [inscription- photo inscription - RIB](#) Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].photo
- ❑ Un RIB impérativement à **votre nom** dans [inscription - RIB](#) Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].RIB

Pour les étudiants boursiers :

- ❑ L'avis de bourse conditionnel 2021/2022 à insérer dans : [inscription - Avis de Bourse 2020-2021](#) Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].bourse
Dans le cas où si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez fournir la notification définitive de bourse 2020-2021.

2- Vous devez procéder à l'inscription dans : année 2020-2021 – inscription en ligne



Les inscriptions se dérouleront ainsi :

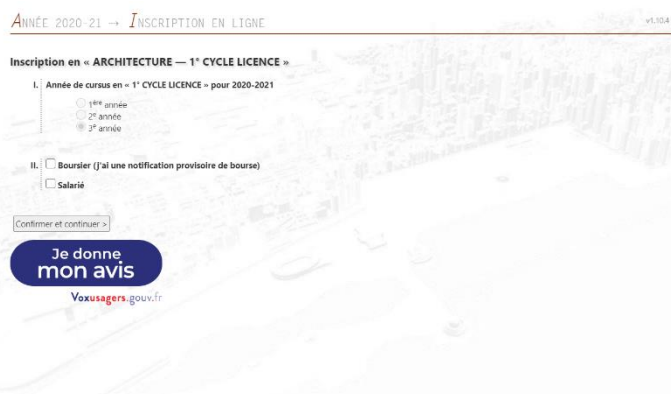
1. Cliquez sur le cycle vous concernant (ex : 1^{er} cycle licence)



2. Rentrez votre numéro de CVEC



3. Votre année est pré-paramétrée. Vérifiez que vous êtes positionné(e) sur le bon cycle et la bonne année. Saisissez ici si vous êtes boursier(e), et si vous êtes étudiant(e) salarié(e) (à partir d'un mi-temps). Si vous n'êtes ni l'un ni l'autre, vous pouvez cliquer sur confirmer et continuer.

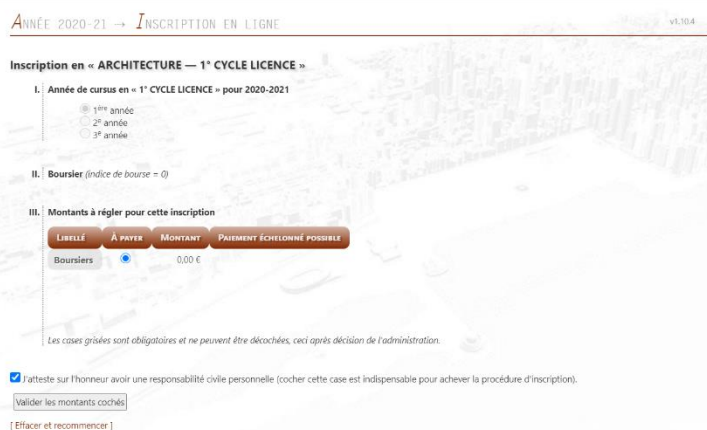


4. La dernière étape est la validation et le paiement de votre inscription. **Si vous êtes boursier(e), vous n'avez RIEN à payer.** Si au cours de la procédure vous n'avez pas coché les bonnes cases, vous avez la possibilité de cliquer sur [effacer et recommencer] en bas de la page, qui vous ramènera à la première étape. Si vous n'êtes pas boursier, vous devrez payer en ligne vos frais d'inscription. Le montant à payer est déterminé automatiquement en fonction du cycle d'inscription.

Cliquez sur valider les montants cochés. Pour indication, les montants pour 2020/2021, susceptibles d'évoluer :

- Frais de scolarité Licence : 373 €
- Frais de scolarité Master : 512 €
- Frais de scolarité Boursiers : 0 €

Pour les étudiant(e)s concerné(e)s par la césure, un montant spécifique s'applique et vous sera communiqué par mail.



Une fois le paiement terminé, cet écran s'affichera. Cette étape est terminée. L'équipe administrative se chargera de vérifier vos documents et de valider votre inscription si ceux-ci sont complets. A défaut, nous vous relancerons par mail. Vous pourrez télécharger sur taïga votre certificat de scolarité dès la validation de votre inscription.

